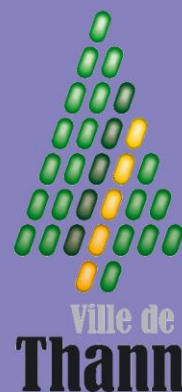


2015



RAPPORT D'ACTIVITE







Mot Du Maire

Un rapport d'activité pour quoi faire et pour qui ?

Rendez-vous annuel au cours duquel la collectivité met en avant la cohérence de son action et les résultats obtenus au cours de l'année passée, le rapport d'activité présente de manière succincte les réalisations dans chacun des domaines de compétence qui lui sont confiés et présente les moyens qui y ont été affectés.

C'est aussi un outil d'évaluation interne de l'activité lié aux objectifs fixés ; il permet au Conseil municipal et au personnel de la collectivité territoriale de s'approprier les actions mises en œuvre dans une stratégie globale.

Il favorise la prise en compte d'une part, de la nécessité de travailler en transversalité et d'autre part, d'avoir une vision commune des objectifs stratégiques.

Ce rapport d'activité est adressé aux 16 communes de la Communauté des Communes de Thann- Cernay ainsi qu'aux partenaires financiers de la Ville de Thann. Il fait l'objet d'une publication sur le site Internet de la Ville. Il a été présenté au conseil municipal du 22 juin 2016.

Romain LUTTRINGER
Maire de Thann

Sommaire

Thann aujourd'hui	2
Les réalisations majeures	5
Pôle Ressources Humaines	6
Pôle Education, Jeunesse, Sport	8
Pôle Finances	14
Pôle Technique	15
Pôle Culture, Communication, Commerce	19
Pôle Services	24

Thann aujourd'hui

**Thann, Sous-Préfecture
du département, compte 8 099 habitants
(INSEE-Population légale 2013).**

Au fil des ans, la commune de Thann s'est dotée d'équipements et de services pour les familles avec des enfants, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Cependant depuis 2008, les évolutions démographiques montrent un déficit d'attractivité régulier à l'égard de ces familles, au profit des communes environnantes.

Données INSEE :

Composition des ménages	Nombre de ménages	%	Population des ménages	
			2012	2007
Ensemble	3644	100 %	7691	7747
Ménages d'une personne	1483	40.7 %	1483	1326
Autre ménages sans familles	76	2.1 %	164	184
Ménages avec familles	2084	57.2 %	6044	6236
Un couple sans enfant	893	24.5 %	1825	1798
Un couple avec enfants	856	23.5 %	3387	3613
Une famille monoparentale	336	9.2 %	832	825

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

La collectivité a déployé d'importants moyens pour rendre la commune attractive et garantir une qualité d'accueil à ses concitoyens.

Les structures proposées à la population

Les équipements liés à la culture et au socioculturel

Etablissements scolaires

Etablissement	Nombre d'élèves	Origine géographique
3 écoles maternelles	262	Thannoïis et quelques dérogations
2 écoles élémentaires	436	Thannoïis et quelques dérogations
2 collèges	942	Thannoïis et communes avoisinantes
1 Lycée professionnel	495	Majoritairement Mulhouse et ses environs
1 Lycée enseignement secondaire	939	Majoritairement communes avoisinantes et Mulhouse (1/3 thannoïis)

Le Relais culturel régional Pierre Schiele offre une salle de spectacle performante et deux salles de cinéma ;
La ludothèque avec plus de 700 jeux, créée à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants ;

Le Cercle Saint-Thiébaud, gîte et salle polyvalente accueille des concerts ou la restauration scolaire élémentaire ;
Le Centre Socioculturel du Pays de Thann qui propose des activités telles que l'animation de la jeunesse et la restauration scolaire maternelle et élémentaire. Celles-ci sont financées par la Ville.

Les équipements liés au sport

Le stade municipal, principalement terrain de football, équipé d'une piste d'athlétisme de qualité,
Un city parc, très prisé de la jeunesse ;
Deux terrains de rugby et un club house,
Des courts de tennis, intérieurs et extérieurs, récemment rénovés ;
Une piste de quilles intérieure nouvellement remplacée ;
Un COSEC, salle de sports communale, équipée d'une salle dédiée à la gymnastique de haut niveau, un dojo, une salle de basket Ball et une salle de ping-pong.





Des structures publiques d'Etat interviennent dans les domaines suivants :

Les équipements liés à la Santé

La CPAM propose des permanences d'accueil,
Le Centre Hospitalier Saint-Jacques intégré au Groupement Régional Hospitalier qui permet aux thannois et aux habitants des communes limitrophes, d'avoir des services de soins diversifiés et de proximité.

Les structures liées à l'Emploi

Le Pôle Emploi, La Mission Locale ; L'association intermédiaire « AGIR pour les sans-emplois » qui propose des heures de travail aux personnes éloignées de l'emploi grâce à un partenariat avec les communes dont la Ville de Thann, les entreprises et les particuliers et Epicéa, entreprise d'insertion.

En termes d'entreprises

La Zone d'Activité Communautaire de Vieux-Thann accueille 34 entreprises et 15 à la pépinière d'entreprises « l'Embarcadère ». Ce pôle génère plus de 1 600 emplois.

Le parc d'activités du Pays de Thann - Aspach - Michelbach a permis à 10 entreprises de s'installer et une entreprise supplémentaire est en cours d'installation et des entreprises artisanales locales nombreuses.

Les structures liées à l'intercommunalité

Le Relais Assistantes Maternelles fédère l'ensemble des assistantes maternelles du Pays;
Le multi - accueil «Les Marmousets» situé à Thann, au Centre Socioculturel du Pays de Thann, offre 33 places de garde collective pour les enfants de 0 à 4 ans ; La Médiathèque du Pays de Thann ; La piscine assortie d'un hammam et d'un jacuzzi, lors des grandes chaleurs de l'été 2015, a permis à plus de 1 000 baigneurs par jour, de se rafraîchir.

Les réalisations majeures en 2015

La réorganisation des services de la Ville

La réorganisation des services a été un des événements majeurs de l'année 2015. L'objectif premier était de proposer une meilleure lisibilité du service public rendu à la population, aux partenaires et aux intervenants extérieurs mais aussi, de redynamiser les équipes et de favoriser ainsi une meilleure coordination.

Le Centre Socioculturel du Pays de Thann

Budget	Dépenses	Recettes
Ville	97 254.38 €	64 854.38 €
CCTC		32 400.00 €
Total	97 254.38 €	97 254.38 €

Dans un souci constant d'offrir un service de qualité aux familles, la rénovation du Centre Socioculturel du Pays de Thann a été réalisée sur une surface de 350 m², pour la partie du bâtiment concernant les actions liées à la Ville de Thann - l'animation jeunesse, l'aide à la parentalité et l'activité familles.

La réhabilitation des locaux liés à la petite enfance a été prise en charge par la Communauté des Communes de Thann-Cernay. Les toitures ont été également refaites intégralement (1 066m²) et des fenêtres remplacées (31m²).

L'Engelbourg

Le site de l'Engelbourg, vestige de l'histoire de Thann, domine la ville. Il est un point touristique important et un lieu de promenade prisé par les citoyens. Des travaux de dégagement et de confortement des ruines ont été réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion et d'un chantier international de jeunes volontaires, durant le mois d'août.

Dépenses		
Montant des travaux	Ville	29 419.87 €

La collégiale

Joyau architectural, la collégiale est au cœur de la cité ancienne. C'est l'édifice qui est le principal pôle d'attraction touristique à Thann.

La Ville est maître d'ouvrage des travaux. Elle impulse des opérations de restauration avec ses partenaires financiers : la DRAC et la Fondation pour la sauvegarde de la collégiale.

En 2015, les travaux de protection et de restauration des vitraux de la Nef ont été réalisés.

Budget	Dépenses	Recettes
Ville	139 286.48 €	40 997.27 €
Etat		18 289.21 €
Fondation pour la collégiale		80 000.00 €
TOTAL	139 286.48 €	139 286.48 €

Pôle Ressources Humaines

Les ressources humaines

La réorganisation de l'ensemble des services de la Ville de Thann, au travers un audit réalisé par un cabinet d'études mandaté à cet effet, a marqué l'année 2015.

Une nouvelle organisation, composée de 5 pôles, a été finalisée : Ressources Humaines / Education / Jeunesse / Sports, Finances, Technique, Services, Culture / Communication / Commerce.

En termes d'effectifs, la Ville de Thann comptait au 31 décembre 2015, 99 agents répartis de la façon suivante :

Filière administrative	32
Filière technique	45
Filière culturelle	3
Filière sociale	12
Filière sportive	1
Filière animation	1
Filière sécurité	5
TOTAL	99

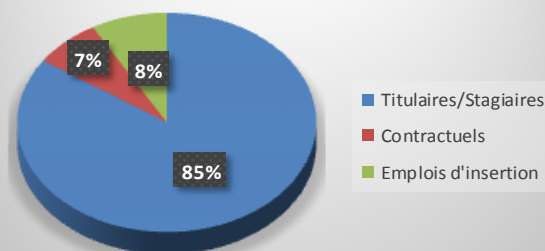
Les femmes sont plus nombreuses que les hommes, elles représentent 57% de l'effectif. En revanche, la moyenne d'âge, élevée, est pratiquement similaire.

	Hommes	Femmes
Nombre	42	57
Moyenne d'âge	48.67	47.89

Courant 2015, 11 recrutements et 6 départs correspondant à des départs à la retraite ou à une fin de contrat à durée déterminée, sont à noter.

Pour favoriser le retour à l'emploi de personnes éloignées du monde du travail, la Ville de Thann a conclu 5 contrats aidés de type CUI-CAE. Par ailleurs, ayant la volonté d'aider les jeunes dans leur parcours d'insertion à l'emploi, la commune a accueilli deux volontaires dans le cadre du Service Civique

Répartition du personnel par statut



La Formation

La Ville de Thann porte une attention particulière aux actions de formation qui permettent d'accompagner les agents dans leurs activités et leurs métiers comme dans le développement de leurs projets et de leurs parcours professionnels.

357 heures de formations ont été suivies qui correspondent à 20 actions de formations.

Données financières

Personnel	Dépenses	Recettes
Personnel intégré	2 611 485.93 €	10 631.74 €
Contrats aidés	53513.19 €	49 266.20 €
Service civique	318.93 €	418.93 €

ORGANIGRAMME

Maire et équipe d'adjoints

Cabinet du Maire

E. Schnebelen

Assistante

Chargée des affaires générales

S. Dobigny

Directeur Général des Services

A. Duchêne

Police Municipale

D. Cautillo

C. Ehret, adjointe
P. Bravin
D. Jecker
J. Rigal

Secrétariat général

M. Beau

Pôle Technique

M. Caty

D. Wolfarth

adjoint, responsable du centre technique

Pôle finances

C. Bourdon

Pôle Ressources Humaines, éducation, jeunesse et sports

B. Giove

Pôle Culture, Commerce et communication

S. Kempf

Pôle Services

I. Eyfried

Site Mairie

- Accueil, secrétariat
C. Beltzung
- Comptabilité, forêt
S. Ehlinger-Rafa
- Sécurité des bâtiments et voiries, travaux neufs, mises aux normes
C. Bonvarlet
- Marchés publics, conservation du domaine public, patrimoine
D. Georges
- Informatique et téléphonie
T. Fimbel
- Police des ERP publics et privés, gestion du domaine de la Ville
E. Huentz
- Urbanisme réglementaire, POS-PLU et documents associés, environnement
G. Arnold

Site centre technique municipal

P. Feltzinger, adjoint Travaux d'entretien et contrôle du domaine public

Accueil, secrétariat, comptabilité J.-L. Sroka	Sécurité D. Perrot	Garage O. Chrétien
Espaces verts, Fleurissement S. Burr Y. Bohl J.-B. Claude S. Galmiche F. Hilberer M. Libolt A. Most E. Pabst D. Perrot D. Pointet J. Sutter	Maintenances Voirie/Bâtiment D. Synold J.-M. Arnold A. Bembenek V. Beringer L. Binder A. Fellmann G. Gouy D. Kempf K. Melki A. Merah	Logistique Propreté L. Herida D. Couvet J.-L. Ehlinger J. Jablonski R. Mazzoleni M. Mobachir

Exécution budgétaire

Contrôle de gestion et assurances
C. Loewenguth
S. Campinari

Gestionnaires administratifs du personnel

GPEC
N. Küster et J. Scherrer

Culture, événementiel

G. Schoen
A. Hasenfratz

Citoyenneté

C. Aouni
I. Neuburger
J. Zanuttini

Commerce

G. Schoen

Accueil et Logistique

C. Kordzinski

- Accueil : S. Arnold et M. Bourebouhat
- Archives : M. Müller
- Maintenance générale
entretien : Mmes Bembenek, Casanova, Deltow, Favin, Fellmann, Fix, Hoelt, Hug, Hutter, Mobachir, Przybyla, Riethmüller, Zouache et M. D'Alessandro

Veille juridique

Mmes Caullery-Kempf, Fessler, Guichardon, Herry, Hosti, Lutolf, Sarsi, Schrut, Vallet, Vivier, Zusatz

Communication

G. Schoen

Ecole de Musique

G. Egler

B. Bekaert
V. Geiller
M. Jenn
R. Peterschmitt

Education et jeunesse

E. Rieg

Solidarité

C. Wespy

S. Grienberger
T. Zunkeller
A. Hasenfratz

Sport

M. Grosset

Pôle Education, jeunesse, sport

L'éducation

Les écoles

Le service éducation de la Ville de Thann assure les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Un budget de fonctionnement est affecté à chaque école pour l'achat de fournitures, l'organisation de sorties scolaires ou de petites manifestations de type carnaval, Saint-Nicolas, mais aussi pour le bon fonctionnement du RASED.

Les budgets alloués aux cinq écoles représentent **47 900 €**. Ils concernent 698 élèves. Par ailleurs, la Ville assure l'entretien des 5 établissements ainsi que les investissements. L'ensemble des écoles maternelles dispose d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) par classe.

Les activités de découverte

La réforme des rythmes scolaires, lors de la rentrée, 2014/2015 a mis en évidence la nécessité d'offrir des activités aux enfants, après le temps scolaire.

Soit un coût de 26.55 € par enfant.

Le Projet Educatif Territorial sollicité par l'Etat, devait intégrer l'organisation du temps scolaire dans une conception globale du temps de l'enfant. Il devait permettre de recenser l'offre existante et de favoriser la mobilisation de toutes les ressources du territoire pour garantir la complémentarité entre les projets des écoles et les actions proposées en dehors des temps scolaires.

La Ville de Thann, après avoir rassemblé les acteurs intervenant dans le monde de l'éducation, a proposé un PEDT validé par les services de l'Etat concernés.

Son objectif principal était de permettre aux enfants de découvrir différentes disciplines sportives ou culturelles, à moindre coût pour les familles, la participation familiale pour une séance s'élevant à 1 € et ce au minimum jusqu'à l'heure de fin de classe de l'année précédente.

« Les activités de découverte », sont au nombre de 15 dont la création d'un spectacle musical. Pour l'année 2015, 80 enfants ont été concernés, Elles représentent 279 heures d'animations.

Dans ce cadre, la Ville de Thann bénéficie d'une participation de l'Etat, le fonds d'amorçage, à hauteur de 50 € par enfant scolarisé. Il a été mis en place pour accompagner les communes dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires mais aussi pour déployer et enrichir les activités existantes. Il a récemment été pérennisé.

Activités découverte	Dépenses	Recettes
Prestataires	2 124.50 €	
Ville de Thann		952.50 €
Participations familiales		1 172.00 €
Total	2 124.50 €	2 124.50 €

La jeunesse

Education musicale

Deux jeunes volontaires, dans le cadre d'un service civique, ont effectué leur mission à l'école de musique et de danse de la Ville de Thann. Leur mission principale était axée sur la sensibilisation des enfants scolarisés des écoles maternelles et primaires, à la découverte des activités culturelles et musicales.

Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 28 enfants élus par leurs pairs. Conseillers municipaux pour deux ans, les jeunes conseillers proposent des actions qui doivent répondre aux attentes des enfants Thannois. Ainsi, sont nées la chasse aux œufs, la journée du jeu et bien d'autres actions appréciées par les enfants et leurs familles.

Encadrés par l'animatrice du service jeunesse appuyée par quatre bénévoles, les jeunes élus se réunissent régulièrement tout au long de l'année pour mettre en œuvre leurs projets après validation par la municipalité.

Dans cet objectif, un budget annuel de **1 500 €** est alloué au Conseil Municipal des Enfants.

Un Conseil Consultatif des jeunes verra certainement le jour, courant de l'année 2016, pour permettre l'expression des jeunes de 13 à 18 ans et les accompagner également dans le « devenir citoyen ».

Education et prévention routière

La Police Municipale intervient dans le cadre et à la demande de la Prévention Routière, dans les trois écoles maternelles sur le thème « L'enfant piéton » et dans les deux écoles primaires sur le thème du « Tourne à gauche à vélo ».

Très prisées des directeurs et des directrices d'écoles, ces actions ont pu se dérouler dans toutes les écoles thannoises durant l'année 2015.

Festif'Thann

Depuis six ans, « Festif 'Thann » clôt la saison, avant la rentrée scolaire, au Parc Albert 1^{er}, chaque premier weekend de septembre. Dédié aux jeunes thannois et aux jeunes des environs, plus de 1 500 spectateurs se sont rassemblés pour écouter cinq groupes musicaux locaux.

En effet, les talentueux musiciens sont volontairement recherchés dans les gisements alsaciens pour leur permettre de jouer sur une scène de qualité et devant un large public.

De nombreuses associations participent à la bonne organisation de cette manifestation d'envergure, représentées par 110 bénévoles dont des élus municipaux.



DEPENSES

11 914 €

RECETTES

4 078 €

La ludothèque

La ludothèque dont l'idée de création a émergé au sein du Conseil Municipal des Enfants, est un véritable équipement culturel en direction des enfants, des jeunes et de leurs familles. La volonté de l'équipe d'animation est de montrer l'importance du jeu dans le développement de l'enfant mais aussi qu'il peut être un vecteur de communication au sein des familles.

Le budget annuel alloué à la Ludothèque est de **2 500 €**.

Année 2015

Familles	78
Collectivités	9
Nombre de jeux	615
Achat de jeux	73
Après-midi jeux	3
Fête du jeu	1



Le Centre Socioculturel du Pays de Thann

Partenaire incontournable de la Ville de Thann dont les missions sont principalement axées sur l'animation jeunesse et l'aide à la parentalité, le Centre Socioculturel bénéficie d'une subvention de la Ville de Thann.

Un Contrat Enfance Jeunesse signé entre la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin et la Ville de Thann permet de cofinancer l'ensemble des actions mises en place.

Centre Socioculturel du Pays de Thann

404 000.00 €



Le sport

Les animations d'été

Le programme des animations 2015 comportait 57 activités durant l'été 2015. Elles se sont déroulées les trois premières semaines de juillet et une semaine a été également proposée pour la première fois, en août. 220 enfants et jeunes, avec l'équilibre entre filles et garçons, dont 81 jeunes thannois soit 36%, ont pu profiter de ces activités et parfois s'initier à de nouvelles disciplines.

Activité	Inscriptions	Capacité
SKI NAUTIQUE	5	5
VTT	9	12
BRIGADES VERTES	9	15
CUISINE D'ÉTÉ	10	10
PECHES	16	16
JSP	15	14
TENNIS	8	8
TENNIS	8	8
HAND	14	14
HAND	8	14
TRAMPOLINE	12	12
PONEY	12	12
ATHLETISME	9	15
PLONGEE	5	8
TIR A L'ARC	10	14
POTERIE	10	14
ECHECS	4	12
BADMINTON	13	8
APICULTURE	10	10
PERLES A REPASSER	9	9
JOURNEE NATURE	13	24
TENNIS DE TABLE	9	10
JOURNEE PLEIN-AIR	13	10
ARTS TEXTILES	8	10
VTT	4	12
ACCROBRANCHE	9	20
ARTS DU CIRQUE	26	24
BRACELET BRESILIEN	9	9
JOURNEE NATURE	7	24
Total	294	373

Activité	Inscriptions	Capacité
PONEY	12	12
BASKET	12	12
VTT	11	12
PERLES ROCAILLES	5	8
PERLES BOIS	1	8
ANIMATIONS JEUX	6	12
EAUX VIVES	5	5
JOURNEE PLEIN-AIR	13	10
ARTS DU CIRQUE	9	14
ARTS DU CIRQUE	17	15
BOWLING	23	20
ACCROBRANCHE	21	20
PONEY	12	12
TIR A L'ARC	11	10
APICULTURE	11	11
VOILE	6	6
POMPOM TROUSSE	5	8
ANIMATIONS JEUX	6	12
ARTS TEXTILES	11	10
ARTS TEXTILES	10	10
VTT	12	12
BADMINTON	10	28
ATHLETISME	17	15
PONEY	12	12
TIR A L'ARC	10	10
JUDO	9	14
POTERIE	11	10
ARTS TEXTILES	9	10
Total	297	338

Données financières :

Coût moyen du séjour par jeune : 149.06 € / Coût moyen par jeune thannois : 194. 30 €

	Dépenses		Recettes
Impression	1 106.40 €	Participations des familles	8 517.00 €
Activités	23 808.78 €	Subvention CAF	3 500.00 €
Frais de personnel			
Ville de Thann	7 680.00 €	Ville de Thann	15 737.46 €
		Ville de Wittelsheim	1 917.70 €
		Ville de Cernay	2 923.02 €
Total	32 595.18 €	Total	32 795.18 €

Les vacances de Toussaint

Durant les vacances solaires de Toussaint, une semaine d'Accueil et de Loisirs Sans Hébergement a été mise en place, en direction des enfants et des adolescents de 6 à 15 ans.

54 enfants et jeunes ont participé dont 42 thannois soit 77%.

La souplesse des inscriptions a favorisé l'inscription d'enfants dont les familles bénéficiaient d'aide de la Caisse d'Allocations Familiales ce qui était moins le cas auparavant.

Coût moyen par jeune : 135.99 €

Coût moyen jeune thannois : 56.68 €

	Dépenses		Recettes
Transport	1 670.80 €	Participation des familles	2 229.00 €
Activités	2 389.45 €	CAF du Haut-Rhin	2 734.04 €
Restauration et goûter	452.34 €	Ville de Thann	2 380.63 €
Vacations	1 855.08 €		
Frais de personnel Ville de Thann	976.00 €		
TOTAL	7 343.67 €	TOTAL	7 343.67 €

Les mercredis de neige

Les mercredis de neige restent également un incontournable. Les enfants profitent d'un environnement exceptionnel leur permettant de pratiquer le ski.

8 thannois ont participé sur 41 enfants.

La semaine de ski

Cette semaine a eu lieu du 23 au 27 février.

32 enfants thannois participaient sur 105 soit 30%.

La Ville verse une subvention de 1 600 € et met à disposition son personnel.



Pôle Education, jeunesse, sport

Mise à disposition des équipements sportifs

Plusieurs programmes de travaux ont été réalisés dans les bâtiments accueillant les multiples adhérents pour assurer la pratique des activités sportives dans les conditions de sécurité optimales :

Travaux réalisés	Dépenses
Nettoyage et retraceage de la piste d'athlétisme	13 000 €
Entretien des terrains de football, rugby et tennis	18 300 €
Piste de quilles	3 000 €

Le soutien aux associations

La Ville de Thann soutient les associations locales financièrement par l'attribution de subventions et matériellement certaines d'entre elles, par la mise à disposition de locaux et/ou de matériel ainsi que du personnel.

La mise à disposition des clubs-houses permet au mouvement sportif thannois de créer de la convivialité.

En contrepartie, de nombreuses associations s'impliquent dans la vie de la cité. Elles participent aux différentes manifestations organisées par la commune. Elles y proposent des animations, assurent la tenue des buvettes et parfois, l'encadrement d'une activité.



Associations	Nombre d'associations	Nombre d'adhérents Thannois	Montant subvention allouée	Ratio / adhérent
Sportives et de loisirs	22	1567	68 233 €	43,54 €

Pôle Finances

Le budget

Dans une période où les financements accompagnant les projets et les fonctionnements des collectivités sont en nette baisse, il était indispensable de maîtriser le budget 2015.

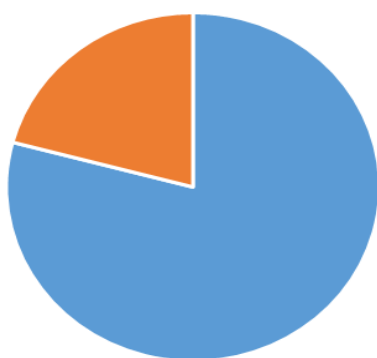
Les services municipaux ont été largement mobilisés sur cet objectif.

Une nouvelle recette a pu être intégrée grâce au Pacte Financier et Fiscal contracté avec l'intercommunalité.

L'emprunt a été mobilisé à hauteur de 600 000 € permettant de continuer à désendetter la commune.

Le budget de fonctionnement s'élevait à 7 994 059.14 € ; il a connu un taux de réalisation de 99% en dépenses et 90% en recettes.

BUDGET 2015



■ Fonctionnement ■ Investissement

Les prévisions se sont donc avérées pertinentes.

Ces chiffres démontrent la prise en compte par les services municipaux de la nécessité de cadrer les dépenses et de réaliser des économies.

Le taux de réalisation du budget d'investissement s'élevant à 2 107 391.24 € est moindre. Des recettes prévues verront leur encaissement reporté et des projets, bien que lancés en 2015, ne seront finalisés qu'en 2016.

La dématérialisation

2015 a été une année durant laquelle plusieurs mois de travail avec les services de l'Etat ont été consacrés à la mise en place de la dématérialisation du traitement du flux comptable.

Le déploiement des antennes comptables sur l'ensemble des services a été effectif.

A présent, dix antennes comptables travaillent sur le logiciel finances. Des formations ont été organisées pour permettre au personnel concerné de s'approprier le logiciel.

Le traitement des factures est également dématérialisé.

Pôle Technique

Le Centre technique municipal

Lieu central regroupant l'ensemble des corps de métiers techniques de la Ville soit 30 agents municipaux, il était indispensable de réhabiliter progressivement ces locaux vétustes et forts consommateurs d'énergie.

L'ancienne chaufferie se devait d'être modernisée. Un nouveau dispositif de 260kw a ainsi été nouvellement installé et fait ses preuves :

	Hiver 2011/2012	Hiver 2013/2014	Hiver 2015/2016
Consommation fioul CTM	21 500 l	16 000l	14 000l

Les travaux d'investissement en Régie

Certains travaux d'importance sont réalisés en régie. Ils permettent de valoriser progressivement le patrimoine de la Ville de Thann et de mettre en exergue les différents savoir-faire artisanaux du personnel technique dans les domaines diversifiés tels que maçonnerie, peinture, électricité, mécanique et menuiserie.

Quelques exemples de réalisations :

- Réfection des sols du local des accordéonistes
- Fabrication et pose de volets pour la mairie
- Aménagement d'une plateforme de stockage sur l'ancien site GDF
- Installation d'un pare - ballon au stade annexe
- Traitement d'une centaine de bancs publics
- Interventions sur les réseaux d'eaux pluviales
- Pose et repose de pavés sur la place Joffre.

Répartition des TIR

Achat de matériaux	33 117. 40 €	30 %
Main d'œuvre	94 419.60 €	70 %
Total	135 596.96 €	100%

Mise à disposition de personnel aux associations

De nombreuses manifestations, organisées par les services de la Ville ou bien par les associations locales, se déroulent à Thann; elles nécessitent, très souvent, la mise à disposition des agents techniques de la Ville pour la préparation, le rangement, mais aussi pendant le déroulement de l'action.

Les bâtiments communaux

La Ville de Thann est propriétaire de 38 bâtiments représentant plus de 40 000 m².

Leur entretien courant est géré par le Centre Technique Municipal. La réalisation des contrôles et maintenances réglementaires sont supervisées par le Pôle technique.

Des mises aux normes sont régulièrement effectuées. Néanmoins, pour répondre à l'obligation de rendre l'ensemble des bâtiments communaux accessibles, un plan pluriannuel d'accessibilité est en cours de finalisation ; il concernera 12 établissements.

Durant l'année 2015, la Ville de Thann a fait le choix de vendre deux bâtiments, l'ancienne usine STAMM, rue Saint-Jacques et les anciens bureaux sur le site GDF, rue Henri-Lebert.

remplacés par des lampadaires à leds. C'est la Communauté des Communes de Thann - Cernay qui prend en charge cette mutation.

L'environnement

La Ville a en charge la préservation du paysage urbain, de la biodiversité ou de la nature en ville ainsi que l'entretien des espaces verts et de son patrimoine historique. Dans cet objectif, elle a mis en œuvre diverses actions et s'est inscrite dans la démarche agenda 21.

Les jardins familiaux

La Ville de Thann a augmenté l'octroi de ces parcelles à l'association des Jardins familiaux de Thann en lui accordant 6 lots supplémentaires, rue Robert Schuman, augmentant ainsi le nombre de familles bénéficiaires.

	2014	Hiver 2014/2015
Consommation fioul		73 000 litres
Consommation électrique bâtiments	756 000 kWh	
Consommation électrique Eclairage public	738 000 KWH	
Consommation gaz		151 000 m3



Les déchets

En partenariat avec L'OPH de la Ville de Thann, des containers à déchets ont été installés au pied des immeubles, sis avenue Pasteur. D'autres projets d'installation sont en cours, particulièrement pour le centre-ville.

L'éclairage public

Dans la poursuite de la recherche d'économie et du respect de l'environnement, les lampadaires du centre-ville sont progressivement

La Voirie

Pour une commune, la charge de la voirie signifie la prise en compte de la signalisation, de la maintenance des trottoirs et des espaces verts mais aussi, des routes départementales et nationales en agglomération.

La voirie communale compte 30 kilomètres.

Durant l'année 2015, 500 m² d'enrobés ont été refaits (rue de la Carrière). Début 2016, pour améliorer le stationnement, la circulation piétonnière et la circulation automobile, des travaux d'envergure vont démarrer rue Kléber.

Pôle Technique

Dans le cadre de la conservation du domaine public routier, la Ville coordonne également l'ensemble des travaux réalisés par les exploitants des services publics : eau, gaz, électricité et téléphone.

La jardinerie et le fleurissement

Depuis 2014, des travaux de modification des massifs fleuris ont été entrepris, notamment en régie, en associant l'équipe de maçons à celles des jardiniers pour réaliser des terrassements des bordures et des remblaiements.

Cette nouvelle gestion des espaces

verts, orientée vers une efficacité écologique et économique, a impliqué une modification des pratiques et l'utilisation d'outils adaptés.

Aussi, la Ville de Thann a fait l'acquisition d'un nettoyeur haute pression à eau chaude pour le désherbage des places pavées et des caniveaux ; d'une tondeuse avec fonction mulching qui permet de broyer finement l'herbe pour ne plus la ramasser et ainsi améliorer la fertilisation des sols.

Les équipes de jardiniers ont également mis en application le fauchage tardif qui favorise la biodiversité et le retour de fleurs naturelles, des insectes, des oiseaux et des papillons (2 100 m²).

Thann a ainsi obtenu deux libellules pour sa démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, distinction délivrée par l'Agence de l'eau Haut-Rhin Meuse et la Région Alsace.

La production de fleurs issues de semis réalisés par l'équipe de jardiniers de la Ville :

Les fleurs annuelles : 14 000,

Les fleurs bisannuelles : 5 000,

Et plus de 4 200 autres (chrysanthèmes, primevères...).

Des actions ont été mises en place pour réduire la consommation de fuel dans les serres pose de bâches à bulles, abaissement de la température nocturne..).

Le concours des villes et villages fleuris a été créé en France en 1959. Il a été organisé pour promouvoir le développement des espaces verts dans les villes et labelliser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil des habitants et des touristes.

De une à trois fleurs, les communes sont récompensées par le comité régional qui peut les désigner pour l'obtention d'une quatrième fleur auprès du comité national.

A ce jour, Thann a trois fleurs.



La forêt

La forêt occupe 60% du ban communal avec 755 hectares.
Elle est gérée par l'Office National des Forêts. C'est aussi une source de recettes pour la Ville :

Ventes	M3	Recettes
Vente Bois d'œuvre façonné	2 129 m3	28 966 €
Vente sur pied	760 m3	13 660 €
Vente bois de chauffage	105 m3	94 122.61 €

Certaines parcelles en limite de zones habitées, posent problème (chutes d'arbres ou de branches sur les clôtures des riverains), c'est pourquoi, une solution devra être envisagée avec les services de l'ONF.

L'urbanisme

Le service a en charge les aspects réglementaires ainsi que le développement de la ville, à l'exception du commerce.

L'instruction des autorisations d'urbanisme a été déléguée à la ville de Cernay dans le cadre d'une prestation de service ; la Ville assure néanmoins l'accueil et l'assistance aux usagers et le suivi administratif des dossiers individuels.

Elle gère aussi les dossiers relatifs aux établissements recevant du public.

Pour exemple :
20 permis de construire et déclarations d'intention d'aliéner : 135

Des opérations mobilières sont réalisées par la Ville ou avec le soutien de la Ville sans compter les opérations réalisées par l'OPH.

Parcelles vendues pour du logement individuel : 4
Nombre de logements construits dans les collectifs : 16

Les marchés publics

La Ville gère des dossiers nécessitant la passation de contrats, marchés pour des prestations de service, les fournitures et les travaux

Nombre de marchés : 11 marchés publics soit 29 lots

Nombre de contrats : 24

Les clauses d'insertion sociale

La réduction du chômage de longue durée et l'accès à l'emploi des personnes en situation d'exclusion sociale sont des enjeux humains, économiques et sociaux pour lesquels la Ville de Thann a souhaité s'investir.

Pour mettre en œuvre les clauses d'insertion sociale dans les marchés publics, la Ville de Thann s'est appuyée sur une convention avec la Maison de l'Emploi et de la Formation qui permet qu'une partie de l'exécution de la commande publique soit réalisée par des personnes en situation de réinsertion, ou qui offre la possibilité de privilégier les structures d'insertion et leur public dans la réalisation des travaux.

En 2015, 9 545.30 heures d'insertion professionnelle ont été réalisées dans des opérations telles que le nettoyage de la mairie, la réfection de la toiture du Centre Socioculturel ou l'entretien des espaces verts.

Pôle Culture, Communication, Commerce

Les animations

La Ville de Thann offre à ses concitoyens de nombreuses manifestations populaires, variées et accessibles puisqu'elles sont toutes libres d'accès.

En termes d'organisation et de respect de l'environnement, un effort important est opéré par les services de la Ville de Thann, pour privilégier une mise en œuvre écoresponsable, économique et efficace.

Ces différentes actions sont également des temps d'échanges, de partages entre nos concitoyens de tous âges.

La Fête de la musique

le 21 juin, au cours de laquelle 17 groupes musicaux ont pu s'exprimer, dans tout le centre-ville, de la Place de Lattre à la Place Joffre. 241 personnes se sont impliquées pour la bonne organisation de cet événement musical qui a remporté un franc succès.

La Crémation des trois sapins

traditionnellement le 30 juin, rassemble plus de 3 000 personnes qui perpétuent la légende de Saint-Thiébaud.

Une innovation en 2015 : la vente de gobelets éco responsables à l'effigie de la manifestation par l'ensemble des associations partenaires.

Le bal du 14 juillet et son feu d'artifice,

organisé en collaboration avec deux associations sportives locales, sur le site verdoyant du Parc Albert 1^{er}. Les services de la Ville en assurent la partie logistique. Le feu d'artifice et le groupe musical sont pris financièrement en charge par la Ville de Thann.

Les Estivales

proposées de Juillet à Août, occupent la Place Joffre. 800 personnes ont profité de ces soirées à thèmes : rock, années 60, jazz...une idée innovante qui a permis d'animer cet espace central, avec en arrière-plan un décor somptueux, la collégiale.

Manifestations	Dépenses	Recettes
Fête de la musique	2 000.00 €	
Crémation des trois sapins	32 346.00 €	947.00 €
Bal du 14 juillet	2 900.00 €	
Les Estivales	200.00 €	
Festif'Thann	11 914.00 €	4 078.00 €
TOTAL	49 360.00 €	5 025.00 €



Le Marché de Noël

Réalisé en partenariat avec la Communauté des Communes du Pays de Thann-Cernay, celle-ci ayant plus particulièrement en charge le lien avec les exposants souhaitant s'investir à Thann, il devient un passage obligé à Thann.

Budget	Dépenses	
Fonctionnement	35 000 €	Spectacles
Investissement	20 000 €	Lumières de Noël

21ème édition du Marché de Noël intitulée « Trés'or de Noël », la Ville de Thann a souhaité étendre les chalets sur les rues principales, pour favoriser un cheminement qui bénéficierait à l'ensemble des commerçants locaux. Ainsi, les trois places - Joffre, Saint-Thiébaud et De Lattre de Tassigny - ont accueilli pas moins de 25 chalets.

Le traditionnel manège, animation préférée des petits, a été déplacé Place de Lattre.

Ouvert 7 jours sur 7, avec des horaires plus adaptés, le Marché de Noël Thannois a remporté un vif succès, exprimé au travers l'enquête de satisfaction, réalisée auprès des exposants et des visiteurs.

Une note de 16/20, a été attribuée pour l'ensemble des opérations par un échantillon de 140 personnes alors que les commerçants donnaient la note de 17/20. A noter que 90% d'entre eux souhaitent être présents au Marché de Noël 2016.

Les animations se sont développées. De nombreux spectacles, groupes de danses et théâtre ont accueilli 3 000 spectateurs et plusieurs concerts auxquels plus de 1500 personnes ont assisté.

Elles ont été proposées durant trois semaines.

Les deux boutiques éphémères ont permis avec sept chalandis ponctuels, d'élargir l'offre commerciale. Les organisateurs souhaitent que soient proposées des marchandises de qualité, artisanales bien souvent et liées à la période de Noël

L'affluence grandissante lors des deux premiers weekends, a conduit la municipalité à rendre le centre-ville piéton, les samedis et les dimanches suivants.

Le tout nouvel éclairage a habillé les rues thannoises d'un halo doré donnant ainsi une cohérence à l'ensemble de l'espace accueillant ce Trésor : le nouveau Marché de Noël.



Pôle Culture, Communication, Commerce

Le soutien aux associations culturelles

57 autorisations de débits de boissons temporaires ont été délivrées par la Police municipale durant l'année 2015. Les services de la Ville en ont l'initiative ou y sont impliqués soit par la délivrance d'une autorisation de buvette, d'une autorisation d'occupation du domaine public, de la mise à disposition de matériel, de l'installation de coffrets électriques et autre matériel. Ainsi les interventions des agents municipaux sont diversifiées et nombreuses.

La Ville soutient financièrement deux structures importantes :
Le Relais culturel Pierre Schielé à hauteur de **290 700 €** et le Cercle Saint-Thiébaud à hauteur de **22 050 €**.

La Ville de Thann soutient également les nombreuses associations culturelles qui animent le territoire, pas moins de 62 événements recensés en 2015 et qui s'impliquent également dans les manifestations proposées par la Ville, 46 participations.

Un soutien logistique est assuré par les services communaux et quelques associations bénéficient d'un appui matériel important.

Associations	Nombre d'associations	Nombre d'adhérents Thannois	Montant subvention allouée	Ratio / adhérent
Culturelles	26	533	20 000 €	37,52 €



Le commerce

Fort de ses 150 enseignes, le commerce thannois, essentiellement situé au centre-ville, est riche et diversifié.

En 2015, le solde est positif puisque 7 commerces se sont nouvellement implantés.

La Ville est en permanence à l'écoute de l'Association des Commerçants de Thann et Environ dans l'objectif de développer un partenariat solide. Des concertations en amont et en aval des événements sont initiées avec les commerçants, pour connaître leurs attentes et favoriser leur implication dans la vie locale.

Un effort a été particulièrement porté sur les vitrines délaissées pour les habiller, avec le soutien d'artistes locaux, et les transformer en sites d'exposition de peinture, sculpture ou autres arts. Autre innovation, des pas de portes vides ont été proposés en boutiques éphémères et l'un d'entre eux, transformé en maison du Père Noël lors du Marché de Noël.

Cette vitalité est soutenue par une Opération Collective de Modernisation du commerce, de l'artisanat et des services dont la finalité est de maintenir une activité commerciale de proximité en milieu rural, à l'appui d'aides individuelles et collectives.

Néanmoins, il souffre d'un certain délaissement dû à la concurrence exercée par les grandes surfaces implantées dans le fond de vallée et dans la vallée. La paupérisation du centre-ville, conséquence liée à la dégradation des logements, ne favorise pas non plus une activité économique active.

Les marchés hebdomadaires et les marchés paysans

77 marchés se sont installés à Thann permettant à une moyenne de 30 chalands de s'installer. L'encaissement des droits de place représente 8 400 € de recettes pour la Ville.

Le marché des producteurs a lieu les 1ers et 3èmes mercredis du mois, place Joffre. Sa vocation est de permettre à des artisans locaux de vendre leurs produits directement au consommateur.

Lors du marché hebdomadaire, la Ville de Thann met à disposition des associations un espace gratuit pour vendre des produits et financer ainsi des voyages scolaires ou d'autres initiatives. Dans cet objectif, une tente dite de convivialité a été acquise par la Ville. Elle a été prêtée 26 fois sur 52 semaines, en 2015.



Pôle Culture, Communication, Commerce

La communication

***La communication participe à la notoriété de la commune.
Elle se doit de présenter les actions en adéquation avec les attentes des habitants.***

C'est un vecteur essentiel de promotion de l'action municipale. Nos concitoyens doivent avoir une information sur la vie de notre ville, claire, diversifiée et attirante.

Pour adopter une stratégie de communication globale, la Ville de Thann s'est appuyée sur les compétences d'un prestataire de service. Pour parfaire sa démarche, elle a développé et harmonisé ses supports de communication :

Film de l'année

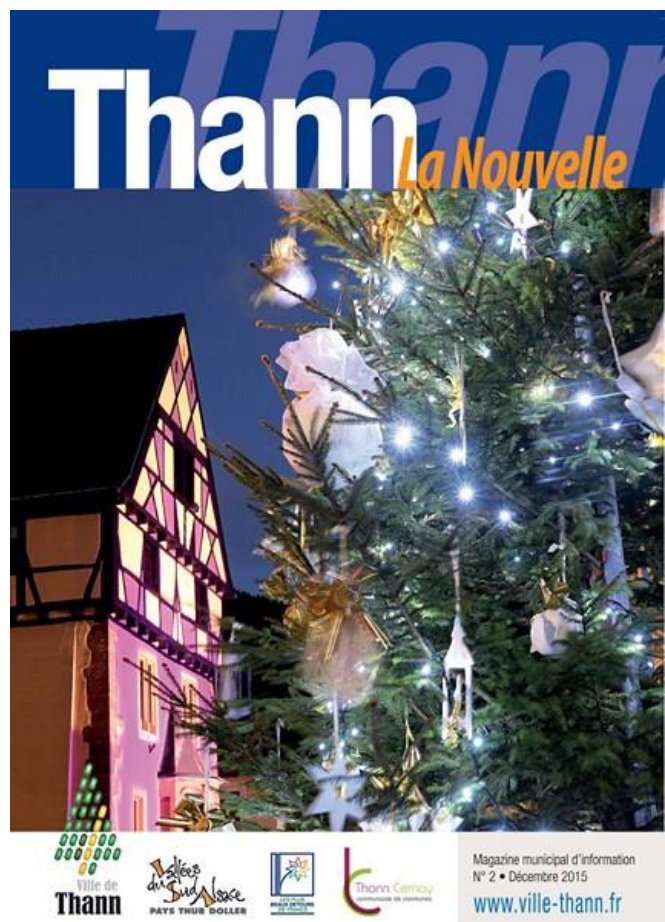
Retraçant l'activité de la Ville de Thann dans ses différents domaines d'interventions, il est proposé aux concitoyens lors des vœux municipaux et sur le site Internet de la Ville de Thann. Il est également disponible en support CD.

Facebook

44 annonces ont été affichées sur la page de la Ville de Thann. La tenue régulière de cet outil a permis l'adhésion de 200 adeptes supplémentaires en une année ; 400 personnes sont abonnées.

Site Internet de la Ville de Thann

81 691 connexions en une année sur le site officiel de la Ville, soit 223 en moyenne, par jour. Preuve en est que cet outil de communication est de plus en plus apprécié des thannois et des internautes.



Bulletin municipal

une nouvelle équipe municipale, une nouvelle charte graphique, un nouvel intitulé, alors pourquoi ne pas s'appeler « Thann, La Nouvelle » ?

Deux bulletins municipaux ont été édités. De nombreux annonceurs locaux ont soutenu ces parutions par des encarts publicitaires, participant ainsi au financement de ce support.

La Nouvelle	Dépenses	Recettes
Conception, info graphisme, impression (2 bulletins)	16 000 €	
Encarts publicitaires		6 000 €

Pôle Services

La citoyenneté

Toutes les démarches administratives qui accompagnent les événements d'une vie se font au Pôle Services. Aussi, l'ouverture du Pôle services a été programmée jusqu'à 19h, le jeudi, permettant une amplitude d'accueil plus importante pour les personnes ne pouvant se déplacer en journée.

151 personnes ont ainsi été accueillies pour différentes démarches administratives, sur ce créneau horaire.

Ont été délivrés
- 20 225 actes d'Etat-civil
- 596 livrets de famille.

L'Etat civil a enregistré :

	2013	2014	2015
Naissances	477	476	445
Mariages	41	31	24
Décès	198	208	258

On peut constater plus de 50 décès comptabilisés en 2015 en comparaison à l'année 2014 : les chiffres de Thann corroborent avec la moyenne nationale. Un été particulièrement chaud, en dépit de la mise en place du « Plan Grands Risques » depuis 2003, a fragilisé les personnes âgées.

A l'identique, la baisse des naissances s'aligne sur la tendance nationale.

Le service population a également enregistré : 486 cartes d'identité, 765 passeports biométriques, 42 attestations d'accueil et 88 recensements citoyens. Une activité administrative fortement intense.

Les élections

Le Pôle a en charge l'organisation des élections. Les élections départementales, les 22 et 29 mars ainsi que les élections régionales, les 6 et 13 décembre, ont engendré deux révisions des listes électorales dont une exceptionnelle.

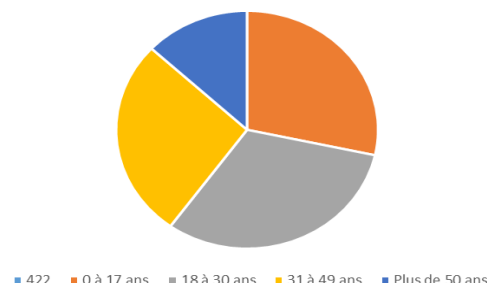
Les nouveaux arrivants

505 nouveaux arrivants se sont présentés au guichet du service population. Cependant, 83 d'entre eux avaient déjà vécu à Thann.

La majorité des personnes nouvellement arrivées sont isolées, avec ou sans enfants.

Nombre d'individus	422
0 à 17 ans	120
18 à 30 ans	133
31 à 49 ans	114
Plus de 50 ans	55

Répartition par âges des nouveaux arrivants



La logistique

16 agents communaux ont en charge l'entretien de 20 bâtiments communaux et 3 agents interviennent lors de la restauration scolaire.

Le suivi de l'équipe demande une réactivité immédiate et nécessite un contrôle régulier pour l'ensemble des bâtiments.

Les réceptions ont accueilli 1 980 personnes environ au cours de 26 manifestations, vœux et Crémation des trois sapins inclus.

En dehors de l'activité CCAS qui fait l'objet d'un rapport d'activité distinct, l'unité solidarité rattachée au pôle services, effectue des missions d'intérêt social en direction des habitants.

L'épicerie sociale

L'épicerie sociale « Le panier du Rangen » propose une aide alimentaire associée à un accompagnement personnalisé d'une population ciblée :

- présentant des difficultés financières surmontables,
- étant en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle,
- ayant un minimum de ressources lui permettant d'effectuer des achats.

Elle apporte aux personnes accueillies, la possibilité d'accéder à une meilleure alimentation et propose un libre choix de denrées.

Le montant du panier n'excède pas 10% du prix du marché actuel.

Les 90% restants doivent être consacrés en premier lieu au règlement d'une facture ou/puis à une envie, un projet.

L'objectif principal : une amélioration de la vie quotidienne des bénéficiaires. Il se décline ainsi :

Avec les bénéficiaires:

- Responsabiliser la personne en l'impliquant,
- Donner la liberté du choix,
- Sensibiliser la personne à une meilleure gestion de ses moyens financiers,
- Recréer des liens sociaux par la rencontre des autres et le partage d'activités communes

Avec les partenaires:

- Dynamiser une réelle coordination d'action et complémentarité d'intervention,
- Mutualiser et optimiser les moyens pour proposer aux familles, bénévoles et professionnels un outil de qualité et adapté aux problématiques des familles,
- Lutter contre l'exclusion sociale grâce à une démarche d'accompagnement et non d'assistantat,
- Placer l'intervention des professionnels et bénévoles dans le champ du préventif et non du curatif

En 2015, 126 familles thannoises ont eu accès à cet outil solidaire.

Epicerie sociale	2014 Avril à décembre	2015
Nombre de familles	102	126
Nombre de personnes	191	177
Nombre de refus	26	40
QF compris entre 0 € et 7 €	172	123

Les aînés

L'attractivité d'une ville, offrant commerces et services s'inscrit dans la logique des migrations résidentielles des séniors. Il s'agit d'une vocation d'accueil dont la ville peut tirer profit.

Nombreuses à Thann, les personnes de 65 ans et plus représentaient 22% de la population thannoise, en 2011.

En 2015, 1 065 personnes, âgées de 72 ans et plus, étaient recensées sur le fichier population.

Un ensemble complet de services de proximité est proposé aux personnes âgées par les associations locales (portage de repas, courses et déplacements, accueil de jour...). Plus de 140 personnes en bénéficient, avec le soutien de la Ville de Thann qui attribue des subventions aux associations de solidarité. La location d'un appartement de DOMIAL, mis à disposition de l'APAMAD, plus particulièrement pour offrir un Accueil de jour aux personnes désorientées est également pris en charge par la Ville de Thann.

Des animations variées sont proposées (jeux, informatique, danse, gym...). Elles sont soutenues également par la Ville par le biais de subventions attribuées aux associations supports.



La fête des aînés

Depuis l'année 2014, une seule fête des aînés est proposée.

330 personnes âgées de 72 ans et plus, ont été accueillies par les élus et les bénévoles, au Relais culturel Pierre Schielé. Un repas et une animation de qualité ont été offerts aux anciens de la cité.

Le conseil des aînés

Fête des aînés	Dépenses globales
2014	13 529.27 €
2015	11 387.00 €

Le conseil des aînés: fort de 50 adhérents, il participe à la vie de la cité. Ses membres s'impliquent dans les différentes manifestations et plus généralement, apportent leur contribution lors de la Fête des aînés.

Le soutien aux associations

Le centre Communal d'Action Sociale apporte une aide financière aux différentes associations œuvrant sur le plan local auprès de nos concitoyens en difficulté sociale.

Associations	Solidarité
Nombre d'associations	22
Montant subvention allouée	14 175 €

La police municipale

Un chef de police municipale et quatre agents au service de la population assurent la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Une convention de coordination a été établie entre les forces de sécurité de l'Etat et la commune de Thann, associant la police municipale à la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Thann.

La bonne coordination des deux forces de sécurité permet une collaboration permanente en matière opérationnelle. Lors des réunions mensuelles sont associés les gardes champêtres

2015	Nombre
Contrôles routiers	50
Contrôles de vitesse	59
Procédures transmises au Parquet	18
Procédures de Mise en Fourrière Automobile	15
Assistance Sapeurs-Pompiers	31

intercommunaux, la police de Vieux-Thann et celle de Willer-sur-Thur. Ce fonctionnement favorise une prise en compte globale de la problématique sécurité du territoire.

La Police Municipale assure une présence pour une surveillance particulière lors des grandes manifestations, en lien avec la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Thann.

Suite aux attentats du mois de novembre, à la demande du Maire et de l'Adjoint à la sécurité, un service d'ordre exceptionnel a été mis en place durant le Marché de Noël, notamment les dimanches lors de la mise en zone piétonne du Centre-Ville.

L'observatoire Local de Sécurité

Présidé par le Maire et composé d'adjoints, du Sous - Préfet, du Procureur de la République, des responsables de la Gendarmerie Nationale, des responsables de collèges et des lycées, de chefs de service de la Ville et des partenaires sociaux, l'Observatoire Local de Sécurité permet de partager les informations détenues par ses membres et d'analyser les statistiques pour déterminer certaines actions de sécurité et de prévention des infractions sur le territoire.

La présence des représentants des chefs d'établissements scolaires et des partenaires sociaux amène une vision globale de la situation thannoise et permet d'ajuster au plus près de la réalité, les actions à mettre en œuvre. Il n'y a pas eu de réunion durant l'année 2015.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de prévention de la délinquance

Cette instance qui concerne une population totale d'environ 22 000 habitants, vient renforcer la coopération intercommunale énoncée ci-dessus et optimise les actions engagées par l'ensemble des élus, des forces de l'ordre et des partenaires sociaux, pour prévenir les infractions et garantir la tranquillité et la sécurité publique. La présidence est actuellement assurée par le Maire de Vieux-Thann. Il s'est réuni une fois durant l'année 2015.

La gestion relation citoyen

Un cahier de doléances est mis à disposition des Thannoï, en mairie, pour leur permettre l'expression de difficultés ou pour transmettre la suggestion d'idées. Une réponse est adressée systématiquement à chaque citoyen pour une explication ou une argumentation de faisabilité ou non, liées au point énoncé.

91 doléances ont ainsi été exprimées par les citoyens thannois.

Pour autant il n'est pas toujours possible de répondre positivement soit parce que cela ne concerne pas la Ville, soit parce qu'il n'y a pas de solution préservant l'intérêt général.

Le secrétariat du Maire

Véritable lieu de proximité entre les élus et les citoyens, l'activité du secrétariat du maire est très diversifiée. Les nombreuses demandes d'entretiens avec le Maire qu'elles émanent du personnel communal, des associations, des habitants y sont réceptionnées puis planifiées.

L'agenda des élus est également géré par ce service qui se doit d'être constamment informé de l'ensemble des réunions, manifestations auxquelles les élus, Maire, adjoints et conseillers municipaux, assistent.





